

## Syndicat Intercommunal de Flaine

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Savoie

L'an deux mille vingt-et-un,

Le 10 mai à 18 h 30,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Araches La Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

**Arâches:** Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Marjolaine LEVEQUE

**Magland:** Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Sabine TOUNA, Kader KHADRAOUI, Jeanne VAUTHAY, Sophie DEPOISIER,

Etaient excusés: Inès NAVILLOD , Julien DELEMONTEX, Laurène CAUL-FUTY, Peter JULES, Gwenaël RUAU

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Présents : 9

Votants : 8

Votes pour : 8

-

Votes contre : 0

-

Abstention : 0

Date de convocation : 03/05/2021

Date d'affichage : 03/05/2021

**Vu** la délibération n° CD-2021-004 du 29 mars 2021 du Conseil Départemental de la Haute-Savoie portant sur le plan de soutien accompagnant les collectivités support de station de ski ;

**Considérant** la perte de chiffre d'affaire constatée à la station de Flaine du fait de la crise sanitaire et de la fermeture des remontées mécaniques ;

Le Comité Syndical après avoir délibéré à l'unanimité :

- Sollicite l'aide du Conseil Départemental de la Haute-Savoie dans le cadre de son plan de soutien accompagnant les collectivités support de station de ski alpin,
- Certifie le reste à charge global réalisé de la différence des saisons 2020/2021 par rapport à 2019/2020 de 833 726.00 € conformément à la pièce annexe intitulée « Liste des dépenses retenues pour le maintien d'une activité neige/touristique »
- Autorise M. Le Président à signer l'ensemble des documents afférents à cette demande de subvention.

Pour copie conforme au registre

Le Président, Johann RAVAILLER



Liste des dépenses retenues pour le maintien d'une activité neige/touristique

Syndicat Intercommunal de Flaine (SIF)

POSTES DE DEPENSES (service)	SAISON HIVER 2019/2020			SAISON HIVER 2020/2021		
	Dépenses réelles	Recettes réelles	Dépenses restant à charge de la collectivité ou de l'exploitant	Dépenses réelles	Recettes réelles	Dépenses restant à charge de la collectivité ou de l'exploitant
Déneigement	361 200,00 €	361 200,00 €	0,00 €	341 000,00 €	0,00 €	341 000,00 €
Damage			0,00 €	56 500,00 €	0,00 €	56 500,00 €
Production de neige de culture		Activités mises en place dans le cadre de la DSP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sécurisation du domaine skiable			0,00 €	64 400,00 €	0,00 €	64 400,00 €
Mise en place de modes doux de déplacements (navettes, bus...)	230 857,00 €	230 857,00 €	0,00 €	230 000,00 €	0,00 €	230 000,00 €
Autres : ouverture tapis + mise en sécurité pistes correspondantes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	46 326,00 €		46 326,00 €
Autres : domaine nordique	104 500,00 €	104 500,00 €	0,00 €	95 500,00 €	0,00 €	95 500,00 €
<b>Total</b>	<b>696 557,00 €</b>	<b>696 557,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>833 725,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>833 726,00 €</b>

Reste à charge global de la collectivité  
ou du syndicat :  
Delta Année (N-1) / Année N  
**833 726 €**

**416 863 €**

MONTANT DE L'AIDE POTENTIELLE MAXIMALE : 50% du reste à charge global,  
plafonné par délibération CP-2021-0306 du 29/03/2021 pour votre collectivité ou syndicat à :

**TABLEAU A RETOURNER AU PLUS TARD POUR LE 15 JUIN 2021 VALIDE PAR VOTRE ORGANE DELIBERATIF**  
**Seules les charges inhérentes à votre syndicat, à l'exclusion de toutes autres charges supportées par un opérateur privé, devront être portées dans le tableau**

Envoyé en préfecture le 20/05/2021

Reçu en préfecture le 20/05/2021

Affiché le



ID : 074-257400135-20210510-D2021\_014-DE